

LES HUMANITÉS DU VENDREDI



EMMANUEL REYNARD GÉOGRAPHE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Le parc, la LAT et Defago

La période des élections communales touche à sa fin, avec son lot de rebondissements, de déçus et de candidats brillamment élus. La commune de Vex s'est distinguée par la refonte complète de l'organisation politique locale qui a fait suite à une campagne virulente et illustre une profonde réflexion sur ce que les citoyens veulent comme développement local.

Et cela m'a fait penser à une autre campagne mouvementée: celle concernant la création d'un parc naturel régional dans le val d'Hérens, il y a tout juste cinq ans. Les sept communes devaient se prononcer sur leur adhésion au projet de parc naturel régional. Danny Defago avait réussi à convaincre ses concitoyens de la plus-value qu'un parc aurait amenée à l'économie de la vallée (59% de oui). Sans résoudre tous les problèmes, certainement que le parc aurait permis de fédérer un peu plus les communes, de mener à terme quelques projets communs et de dynamiser le tourisme estival.

Las, cela n'avait pas suffi: seule la commune de Mont-Noble rejoignait Vex dans le camp du oui, alors que les cinq autres communes balayaient l'idée de parc.

Cinq ans plus tard, que reste-t-il? Le projet de liaison entre le domaine skiable d'Evolène et les 4 Vallées, su-

bitement déterré durant la campagne, a bien vite retrouvé sa place au fond d'un tiroir, les vieillotés remontrées d'Arolla et d'Evolène continuent d'accumuler des déficits, les nuitées sont à la baisse et pendant ce temps, d'autres régions rurales telles que le Binntal ou le Pays-d'Enhaut encaissent les subventions fédérales... sans que leur développement ou les activités de chasse aient eu à souffrir de la création d'un parc naturel. A réfléchir...

Revenons en 2016. Quand j'apprends que la commune de Vex gèle ses zones à bâtir en pleine année électorale, je me dis que ce président n'a pas froid aux yeux.

Revenons en 2016. Quand j'apprends que la commune de Vex gèle ses zones à bâtir en pleine année électorale, je me dis que ce président n'a pas froid aux yeux. On comprend bien qu'une telle décision – certes validée par le Conseil communal dans son ensemble – ne fait pas que des heureux. Au final, elle fera éclater les équilibres et provoquera une refonte totale du paysage politique local tout en plébiscitant le pré-

sident qui garde son siège.

Cette double histoire montre les difficultés auxquelles sont confrontés les politiciens locaux, pour favoriser le bien public face aux multiples pressions liées à des intérêts individuels. L'important est de garder une ligne guidée par la recherche du bien public et Danny Defago l'a bien démontré. Bravo et bonne chance pour la mise en œuvre de la LAT... qui ne fait que commencer. ●